



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/EX(34)/1  
18 février 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Trente-quatrième réunion directive

Genève, 10-12 mars 2004

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions appelant une décision du Conseil, qui découlent des rapports et activités de ses organes subsidiaires, ou qui s'y rattachent:
  - a) Rapport de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, huitième session (9-13 février 2004);
  - b) Rapport de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, huitième session (26-29 janvier 2004);
  - c) Rapport de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, huitième session (12-15 janvier 2004).
3. Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes:
  - a) Désignation d'organismes intergouvernementaux aux fins de l'article 76 du règlement intérieur du Conseil;
  - b) Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du règlement intérieur du Conseil.
4. Questions diverses.
5. Rapport du Conseil sur sa trente-quatrième session.

## II. ANNOTATIONS

### **Point 1: Adoption de l'ordre du jour**

1. L'ordre du jour provisoire figure dans la section I plus haut.

### **Point 2: Questions appelant une décision du Conseil, qui découlent des rapports et activités de ses organes subsidiaires, ou qui s'y rattachent:**

#### **a) Rapport de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, huitième session (9-13 février 2004)**

2. La Commission du commerce des biens et services, et des produits de base a tenu sa huitième session du 9 au 13 février 2004 à Genève; le rapport de la session porte la cote TD/B/COM.1/67.

#### **b) Rapport de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, huitième session (26-29 janvier 2004)**

3. La Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes a tenu sa huitième session du 26 au 29 janvier 2004 à Genève; le rapport de la session porte la cote TD/B/COM.2/60.

#### **c) Rapport de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, huitième session (12-15 janvier 2004)**

4. La Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement a tenu sa huitième session du 12 au 15 janvier 2004 à Genève; le rapport de la session porte la cote TD/B/COM.3/64.

### **Point 3: Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes:**

#### **a) Désignation d'organismes intergouvernementaux aux fins de l'article 76 du règlement intérieur du Conseil**

5. À l'heure actuelle, 110 organismes intergouvernementaux sont autorisés à participer aux travaux de la CNUCED; la liste de ces organismes figure dans le document TD/B/IGO/LIST/4.

6. Le Conseil sera invité à examiner une demande reçue du Réseau d'information technologique latino-américain (RITLA). On trouvera des renseignements généraux concernant cet organisme dans le document TD/B/EX(34)/R.3.

#### **b) Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du règlement intérieur du Conseil**

7. À l'heure actuelle, 190 organisations non gouvernementales (ONG) sont autorisées à participer aux travaux de la CNUCED; la liste de ces organisations figure dans les documents TD/B/NGO/LIST/6 et Corr.1.

8. Le Conseil sera invité à examiner deux requêtes présentées par deux organisations non gouvernementales, à savoir: Global Foundation for Democracy and Development (FUNGLODE) et l'Association internationale du fret aérien (TIACA). On trouvera des renseignements généraux concernant ces deux organisations dans les documents TD/B/EX(34)/R.1 et R.2.

**Inscription d'ONG nationales au Registre conformément  
à la décision 43 (VII) du Conseil**

9. Le Conseil sera informé qu'après consultation des États membres concernés (Brésil et France), le Secrétaire général de la CNUCED a inscrit Community Action of Brazil/Rio de Janeiro – ACB/RJ et Coordination Sud/Solidarité-Urgence-Développement au Registre des organisations nationales non gouvernementales, visé par la décision 43 (VII) du Conseil. On trouvera des renseignements généraux concernant ces organisations dans les documents TD/B/EX(34)/L.1 et L.2.

**Point 4: Questions diverses**

**Point 5: Rapport du Conseil sur sa trente-quatrième réunion directive**

10. Le Conseil voudra sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport sur sa trente-quatrième réunion directive.

-----